

FORMATION « LES BASES DE LA COMMANDE PUBLIQUE »

Dispensée par le cabinet OCEANIS AVOCATS

OBJECTIFS : Comprendre la logique des marchés publics en acquérant les notions de base. Savoir identifier les questions à se poser afin d'anticiper toute difficulté. Comprendre les enjeux politiques.

CONTENU :

I. Les sources et définitions clés :

- 1) Les fondements textuels et grands principes issus du droit communautaire
- 2) Définitions clés (pouvoirs adjudicateurs, cocontractants, marchés publics...)

II. Les catégories de marché et leurs seuils :

- 1) Les trois catégories de marché
- 2) L'évaluation des seuils

III. La construction du marché :

- 1) La définition préalable des besoins
- 2) Les types de marché

IV. Les procédures de passation :

- 1) Conditions de lancement d'une procédure
- 2) Présentation des principales procédures (appel d'offres, procédure adaptée, procédure négociée)

V. L'examen des candidatures et des offres :

- 1) Examen des candidatures
- 2) Examen des offres (problématique des critères)

VI. L'exécution des marchés et la résolution des éventuels conflits :

- 1) Notions d'exécutions technique et financière des marchés
- 2) Comment gérer les difficultés rencontrées au cours du marché ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES : Chaque partie sera illustrée d'un cas pratique afin de donner un caractère concret aux problématiques qui sont abordées et de trouver ensemble une solution.